



Août 2020

Conseils donnés aux clubs pour publier dans la rubrique **Actions des clubs** de la revue nationale LION

N. B. Ces conseils sont susceptibles d'être réactualisés en cours d'année en fonction des consignes délivrées par la Rédaction de LION.

Il est tout à fait légitime qu'à l'issue d'une action réussie, un club souhaite qu'il en soit fait état dans la revue LION.

Il est aussi tout à fait légitime que l'équipe communication du Centre-Est, et votre Gouverneur, vous incitent à publier une action remarquable.

Mais il est clair aussi que la revue ne peut pas tout publier. Elle n'a pas suffisamment d'espace, et de fréquence de parution, pour répondre aux désirs de tous les clubs de France. Elle sera donc amenée à faire des choix.

Qu'est-ce qui valorise un article proposé à la revue LION via votre correspondant de district ?

Le récit donné par le club se doit d'intéresser la majorité des lecteurs. Cela peut concerner une belle œuvre sociale, mais cela peut concerner aussi une collecte de fonds particulièrement réussie. Cela peut être une action d'envergure dans un ou plusieurs des thèmes mis en avant par le LCI. Cela peut être une action innovante qui inspirera d'autres clubs de notre District Multiple. Cela peut être le développement sur plusieurs années d'un projet de club. Et n'oublions le volet culturel de notre action de Lions ! Et, finalement, libre à vous de proposer !

Bien sûr, nous avons besoin de « visuels » ! Vos photos doivent être de qualité et en rapport avec l'action décrite. Elles doivent illustrer cette action de façon naturelle. N'hésitez pas à en proposer plusieurs, légendées. Evitez les photos conviviales avec le verre à la main... Attention au droit à l'image si la photo est prélevée dans la publication d'un média ou s'il s'agit de personnes mineures ! N'oubliez pas de signaler si les médias locaux ont apporté leur témoignage !

Par ailleurs, sachez que, si vous ne souhaitez pas rédiger (si par exemple vous manquez de temps), votre correspondant de district peut tout simplement vous interviewer, par exemple par téléphone. Ensuite quelques échanges et relectures donneront une forme aboutie à votre article.

Enfin, évitez de réaliser une mise en page sophistiquée qui sera forcément démolie par la charte graphique de LION. **Envoyer le texte saisi sous format Word, et des photos séparément, c'est à dire non incluses dans le document texte, en format jpeg. Le tout par courriel à votre correspondant de district.**

Sonia CLAIREMIDI
Correspondant 2020-2021 de la revue LION